

## DELIBERATION

### CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 mai 2026

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 5 juin 2026 à 18h30 à la Mairie.

Le Maire,  
Jean-François PAULET

---

### REUNION DU 5 JUIN 2026

Le 5 juin 2026 à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.PAULET Jean-François, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

**PRESENTS** : PAULET Jean-François, ROUSSEAU Jean-Pierre, GIL Virginie, CROISÉ Lucie, CHATELLIER Jean-Paul, DIXNEUF Jean, CHAUDIER Marc, MARCHAND Sandrine, DAGNAS Delphine, RENAULT Claire, GUILLAUME Virginie, MORIN Florian,

**Absents excusés** : MAROLLEAU Pascal qui a donné procuration à PAULET Jean-François, MORIN Bernadette qui a donné procuration à MARCHAND Sandrine, GUICHET Delphine qui a donné procuration à ROUSSEAU Jean-Pierre, PUYRAVAUD Alison qui a donné procuration à GIL Virginie

**Absents** : THIBAUT Olivier, BROCHARD Gaëtan, FREBOEUF Olivier,

**Secrétaire de séance** : Delphine DAGNAS est nommée secrétaire de séance

---

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal s'est réuni à La Mairie le vendredi 5 juin à 18h30,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2025 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

*a) Composition du bureau électoral*

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM ROUSSEAU Jean-Pierre, CHATELLIER Jean-Paul, GIL Virginie, MORIN Florian. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Une liste déposée et enregistrée :

La liste 1 est composée par M.PAULET Jean-François, Mme GIL Virginie, M.MAROLLEAU Pascal, Mme CROISÉ Lucie, M.CHATELLIER Jean-Paul, Mme MORIN Bernadette, Mr CHAUDIER Marc, Mme GUILLAUME Virginie

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

a obtenu :

- liste 1 : 16 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste 1 :

Délégués titulaires : M.PAULET Jean-François, Mme GIL Virginie, M.MAROLLEAU Pascal, Mme CROISÉ Lucie, M.CHATELLIER Jean-Paul

Délégués suppléants : Mme MORIN Bernadette, Mr CHAUDIER Marc, Mme GUILLAUME Virginie